

ARRIVÉ LE

31 JAN. 2013

F.S.P.F.

6-01-13

Ph G
A G
C K

Monsieur Philippe GAERTNER
Président de la Fédération
des syndicats pharmaceutiques de France
13 rue Ballu
75311 Paris

Paris, le 29 janvier 2013

Monsieur le Président,

La Fondation Médéric Alzheimer* s'est engagée depuis plusieurs années dans une réflexion permettant de mieux comprendre comment les professionnels de santé étaient formés aux spécificités de la maladie d'Alzheimer pour assumer pleinement leur rôle et répondre aux besoins de la personne malade ou de son aidant.

Elle a souhaité, dans ce contexte, mettre en œuvre une approche auprès des pharmaciens d'officine, dont le rôle dans les soins de premier recours a été réaffirmé ces dernières années. Avec le soutien de la Conférence des doyens des facultés de pharmacie de France et du Collège français des conseillers et maîtres de stage, la Fondation entreprend une enquête sur la place de la maladie d'Alzheimer dans la formation théorique et pratique des pharmaciens d'officine.

L'objectif est de comprendre la façon dont les étudiants en pharmacie sont sensibilisés à la prise en charge et à l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou maladie apparentée) dans les officines, comment gèrent-ils leur confrontation avec ces personnes et parfois leurs aidants familiaux, qu'elles sont les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Cette enquête, qui se déroulera début 2013, est déclinée selon trois volets : l'un porte sur le cursus universitaire des pharmaciens, un autre consiste en une enquête d'observation par les stagiaires de 6^e année, enfin le dernier concerne les maîtres de stage. Les participants à cette enquête pourront, de même que tous les professionnels intéressés, avoir accès aux résultats dans un numéro de *La Lettre de l'Observatoire des dispositifs de prise en charge et d'accompagnement de la maladie d'Alzheimer*, accessible gratuitement sur le site Internet de la Fondation.

Nous souhaitons donc vous avertir du prochain lancement de cette opération partenariale et nous espérons qu'elle suscitera l'intérêt et le soutien de votre syndicat.

Vous en remerciant par avance, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre considération distinguée.

Michèle Frémontier
Directeur de la Fondation Médéric Alzheimer

* La Fondation Médéric Alzheimer est reconnue d'utilité publique depuis sa création en 1999. Son but principal est « de promouvoir et valoriser la place et le statut des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ou de maladies présentant dans leur évolution des troubles chroniques des fonctions supérieures (notamment cognitifs) sources d'incapacité ; de promouvoir et de valoriser la place, le statut, le rôle social et la compétence des aidants familiaux, des bénévoles et des professionnels ; de susciter, soutenir et promouvoir toute étude, initiative ou réalisation destinée notamment à améliorer l'accompagnement et la qualité de vie des personnes malades, de leurs aidants familiaux, des bénévoles ou des professionnels » (article 1 des statuts).